Année 2020, n° 29

du 09 au 13 novembre 2020

CETTEX

Revue de Presse Textile-Habillement

Séance de travail avec le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines sur le programme de mise à niveau industrielle des entreprises

Mme Saloua Sghaier , Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines s'est réunie au siège de son département le 11 novembre 2020, avec une délégation de l'UTICA comprenant M.M. Hichem Elloumi, vice-président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Khaled Sellami, membre du bureau exécutif, et Maher Fkih, directeur central des Affaires économiques de l'UTICA. M. Kamel Hindaoui, directeur général du Bureau de mise à niveau industrielle des entreprises et plusieurs de cadres du ministère et des entreprises sous-tutelles ont participé à cette réunion via la communication à distance.

Au cours de la réunion, un certain nombre de propositions ont été avancées pour renforcer la compétitivité des entreprises industrielles et soutenir les petites et moyennes entreprises et les encourager à s'engager dans des programmes de mise à niveau.

Mme Saloua Sghaier a souligné l'importance du programme de mise à niveau de l'industrie et les efforts déployés pour l'améliorer encore plus, à la lumière du développement technologique, de l'industrie intelligente, de la transformation numérique et de la mondialisation. Il est à souligner que le nombre d'entreprises qui ont adhéré au programme depuis sa création en 1995 à fin octobre dernier a atteint environ 7033 entreprises qui ont demandé une mise à niveau et que 6240 dossiers ont été approuvés à la fin d'octobre 2020.

En outre, 10 779 dossiers ont été approuvés dans le cadre du programme d'investissements technologiques prioritaires, avec un coût d'investissement d'environ 111 millions de dinars.

http://www.utica.org.tn/Fr/actualites_7_9_D2108?fbclid=IwAR2dBdYrVmAPdtDSQORgQt_xLIrHglwEN6t7IDvPV5DDQh_S_G3TLnQNUeE#.X7JxR8hKiUm

Sommaire :

- Exportations : refonte en cours du mécanisme d'appui aux exportations le FOPRODEX.
- Texmed Alliances : teinture de petits lots.
- L'Union Européenne taxe à 25% le coton américain.

DANS CE NUMÉRO :

Actualités nationales	
Séance de travail avec le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines sur le programme de mise à niveau industrielle des entreprises	1
Exportations : refonte en cours du mécanisme d'appui aux exportations le FOPRODEX	2
بلاغ هام من البنك المركزي	2
TEX-MED ALLIANCES : Teinture de petits lots	2
APPEL A CANDIDATURE PROJET TEXMED ALLIANCES	2
Quand l'éco-mode redonne vie aux marques tunisiennes	2
Actualités internationales	3
L'Union Européenne taxe à 25 % le coton américain !	3
Notification des substances SVHC sur la base de données SCIP	3
Un label espagnol qui évalue la "recyclabilité" textile	3
Quel a été l'impact du second confinement sur le e-commerce ?	3
UK's GSP to take effect 1 january 2021	3

Exportations : Refonte en cours du mécanisme d'appui aux exportations le FOPRODEX

Le mécanisme d'appui aux exportations FOPRODEX fait l'objet d'une refonte dans l'objectif d'être plus complet, plus flexible et plus adapté aux besoins du secteur privé, a indiqué le CEPEX. Initiée dans le cadre du 3ème Projet de développement des exportations, la mission de refonte du FOPRODEX a été confiée au bureau d'études Deloitte par le CEPEX, avec l'appui de la Banque Mondiale. L'objectif général de cette étude est de doter le CEPEX d'un instrument financier pérenne apte à contribuer à la croissance des exportations, par l'accès aux marchés extérieurs et la diversification de produits et des marchés à l'export. Le CEPEX a aussi fait savoir que les entreprises ayant déjà bénéficié de l'appui du FOPRODEX peuvent envoyer leurs avis, perceptions et propositions d'amélioration sur le lien suivant, jusqu'au 15 novembre 2020 :

https://dsurvey.deloitte.fr/#/survey/5f9076c52aa963001fbb0622

بلاغ هام من البنك المركزي

البنك المركزي التونسي
Banque Centrale de Tunisie Central Bank of Tunisia

يهم مختلف المؤسسات الصغرى و المتوسطة في مختلف القطاعات الاقتصادية من غير المؤسسات الناشطة في القطاع المالي والقطاع التجاري وقطاع المحروقات وقطاع البعث العقاري ومشغلي شبكات الاتصال

صدر بالرائد الرسمي بتاريخ 27 أكتوبر 2020 منشور البنك المركزي إلى البنوك عدد 14 لسنة 2020 مؤرخ في 18 جوان 2020

الموضوع: ضبط شروط الانتفاع والتصرف في خط الاعتماد المخصص لإعادة تمويل قروض إعـــادة الجدولة المسندة من قبل البنوك لفائدة المؤسسات الصغرى والمتوسطة المتضررة من تداعيات انتشار فيروس كورونا "كوفيد - 19".

https://www.facebook.com/ufneict/posts/1181780967516 21

TEX-MED ALLIANCES : Teinture de petits lots

Date limite de soumission des candidatures :7 décembre 2020

N'hésitez pas à contacter le CETTEX : rym.charradi@cettex.com.tn

https://youtu.be/MG3eAq_rGNk

https://www.facebook.com/cettex.tn

APPEL A CANDIDATURE
PROJET TEXMED ALLIANCES

Vous êtes TPE, PME ou Startup dans l'industrie du textile et habillement localisés en Tunisie

Vous êtes intéressés par l'internationalisation, l'Economie Circulaire et l'innovation.

Cet appel est pour vous :

Nous vous invitons à consulter et télécharger les documents relatifs à l'appel en cliquant sur ce lien :

* Deadline de dépôt de candidature:07 Décembre 2020

Cet appel est lancé dans le cadre du projet collaboratif #TexMed #Alliances du programme Eni Cbc Med.

Veuillez envoyer le formulaire de candidature, la déclaration sur de minimis et la déclaration sur l'honneur au format PDF dans un seul e-mail à l'adresse suivante: *callforsubgrants@texmedalliances.eu*

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les coordinateurs locaux :

Mme Rym Charradi (CETTEX) : *rym.charradi@cettex.com.tn*

M. Ramzi Zammali (MFCPOLE) : *ramzi.zammali@mfcpole.com.tn*

Lien vers les annexes (version française) : *https://drive.google.com/.../1APvjddoG0cfUHGSTF625U2IXYyl...*

Lien vers le site du projet : *http://www.enicbcmed.eu/.../tex-med-alliances-offre-un...*

https://www.facebook.com/Tex-Med-Alliances-100910038198247

www.enicbcmed.eu/fr

Quand l'éco-mode redonne vie aux marques tunisiennes

Dans un monde globalisé dominé par des marques de mode rapide comme Zara, H&M et Topshop, les créateurs tunisiens à l'instar du créateur de mode Chamseddine Mechri font de plus en plus souvent un retour aux sources, en mettant au goût du jour la création des artisans locaux et en adoptant des matériaux respectueux de l'environnement. Grâce aux traditions séculaires de fabrication de textiles des pays d'Afrique du Nord, la Tunisie est un bon choix pour l'éco-mode qu'ils veulent défendre, constate l'Associated Press dans un reportage sur l'éco-mode et la renaissance des marques tunisiennes.

L'industrie textile, qui pèse 2,6 milliards de dollars US (10,7 milliards de RM), est un pilier de l'économie tunisienne. Elle emploie 160 000 personnes et produit environ 25% des exportations totales du pays, selon les estimations de l'Oxford Business Group. Cependant, la mode est l'une des industries les plus polluantes au monde, responsable de la production de 10% du dioxyde de carbone dans le monde, selon la Banque mondiale, et des dizaines de millions de tonnes de vêtements sont jetées chaque année.

https://africanmanager.com/quand-leco-mode-redonne-vie-aux-marques-tunisiennes/

L'Union Européenne taxe à 25 % le coton américain !

L'Union Européenne a été autorisée en octobre 2019 par l'Organisation Mondiale du Commerce à taxer les produits "made in USA" pour un montant cumulé de 4 milliards de dollars. En conséquence, la Commission a publié au Journal Officiel de l'UE n° L373 du 9 novembre 2020 la liste des produits taxés. Dans cette liste figurent divers produits en cuir (mallettes, sacs, portefeuilles, etc.) des positions tarifaires 42 02 21, 22, 32, 91, 92 ainsi que le coton. En conséquence, le coton américain cardé ou peigné (position tarifaire 52 03 00 00) est taxé depuis mardi dernier 10 novembre à 25 %. Le coton américain était jusqu'alors exempté de droits de douane.

https://www.linkedin.com/pulse/lunion-europ%25C3%25A9enne-taxe-%25C3%25A0-25-le-coton-am%25C3%25A9ricain-limantour/

Notification des substances SVHC sur la base de données SCIP

A partir du 5 janvier 2021, les entreprises établies dans l'UE qui fournissent des articles contenant plus de 0,1% (masse/masse) d'une substance SVHC (Substance of Very High Concern: substance extrêmement préoccupante) devront le notifier dans la nouvelle base de données SCIP gérée par l'ECHA. Sont concernés les producteurs et assembleurs, les importateurs, les distributeurs d'articles et autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui mettent les articles sur le marché. Pour aider les entreprises à se préparer, **ECHA propose un webinaire, le 19 novembre 2020, à 11h00** pour apprendre comment créer et soumettre une notification sur la base de données. Plusieurs experts seront présents et répondront aux questions.

Lien vers le webinaire (en ligne le 19 novembre) : *https://echa.europa.eu/fr/-/get-ready-to-submit-your-scip-notification*

Pour plus d'information : *https://echa.europa.eu/fr/scip-support*

Ou contacter l'organisation pour obtenir de l'aide en ligne *: https://comments.echa.europa.eu/comments_cms/Contact_scip.aspx*

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le lien suivant : https://ec.europa.eu/growth/sectors/chemicals/reach/restrictions_en

https://www.textile.fr/actualite/actualites-reach

Un label espagnol qui évalue la "recyclabilité" textile

En Espagne, la Gremi de Recuperació de Catalunya et la Dríade Soluciones Ambientales ont signé un accord de collaboration avec l'Association espagnole de la mode durable pour créer et officialiser un label de recyclabilité spécifique pour le secteur textile. Ces trois entités se sont fermement engagées en faveur d'une consommation responsable dans le secteur textile en signant un accord qui officialise le Label de Recyclabilité spécifique des articles d'habillement. Ce caractère distinctif garantira, objectivement et selon différents paramètres, le degré de recyclabilité d'un vêtement et dans quelle mesure il est «recyclable» ou «recyclé». L'accord stipule que des informations seront fournies aux fabricants de vêtements sur la manière de concevoir et de produire des vêtements à haut taux de recyclabilité, par exemple en évitant les fermetures à glissière et les ornements ou en utilisant un seul tissu, afin de faciliter leur recyclage. à la fin de la vie utile du produit.

Selon l'Association espagnole de la mode durable, un vêtement durable est compris comme «un vêtement qui respecte et prend soin de l'environnement et de la santé humaine, qui garantit les droits et la dignité de ses travailleurs, qui utilise des matériaux organiques ou la réutilisation de matériaux, qui promeut la production et l'artisanat locaux et qui œuvre pour une consommation responsable et une économie circulaire».

https://www.modeintextile.fr/label-espagnol-de-recyclabilite-textile/

Quel a été l'impact du second confinement sur le e-commerce ?

Le 29 octobre dernier, le gouvernement annonçait une restriction des ventes de produits non-essentiels, impliquant la fermeture totale ou partielle des magasins. Quel est l'impact de cette décision sur le e-commerce ? Les principales réponses à cette question sont dans la nouvelle édition du Baromètre Easyence. +20%. C'est la croissance des commandes enregistrées en octobre 2020 par rapport à 2019. Le chiffre d'affaires e-commerce mensuel voit une évolution à la hausse pour tous les secteurs, et ce, même si traditionnellement, des secteurs sont supposés suivre une évolution à la baisse pour cette période. Ainsi, le secteur Équipement & Loisir affiche une croissance record de 60% de son chiffre d'affaires. Même chose pour les commandes web du secteur Maison & Electroménager, en hausse de 70%. Le secteur Beauté & Cosmétique, lui, a carrément progressé de +131% la semaine suivant la fermeture des magasins, par rapport à la semaine précédente. Quant au secteur Mode & Habillement, il enregistre une hausse de 61% des commandes web la semaine suivant la fermeture des magasins. Notez en revanche que l'unique secteur affichant une hausse significative du panier moyen est le secteur Équipement & Loisir, avec une hausse de 15%.

https://itrmobiles.com/articles/187393/quel-a-ete-limpact-du-second-confinement-sur-le-e-commerce.html

UK's GSP to take effect 1 january 2021

The GSP trade preference scheme will cover all the same countries that are currently eligible for trade preferences under the EU's GSP

The UK's Generalised Scheme of Preferences (GSP) will take effect from 1 january 2021 following the end of the Brexit transition period, covering the same countries currently eligible for trade preferences under the EU's GSP. It will cover any eligible countries that do not have their existing trade agreements transitioned into a new agreement with the UKD.

The UK imported approximately GBP8bn (US$10.6bn) worth of textiles and apparel products from eligible countries last year-accounting for around 30% of all textile and apparel imports into the UK. The Government sait it is planning on improving the scheme to better support developing countries, with more details expected to be announced in 2021.

https://www.just-style.com/news/uks-gsp-to-take-effect-1-january-2021_id140057.aspx?utm_source=news-feed&utm_medium=rss-feed&utm_campaign=rss-feed